

**Facture d'eau :**

**50 € de moins par an  
pour 4 millions de Franciliens ?**

**C'est possible !**

L'eau n'est pas une marchandise. Pour un retour en régie publique de l'eau.  
Comme à Grenoble, Cherbourg, Tremblay-en-France et bientôt Paris

**Grand débat public  
Jeudi 23 octobre à 20h  
A Ivry (métro mairie d'Ivry)**

**A l'Espace Robespierre,  
2 rue Robespierre**

**Organisé par la Coordination des élus,  
associations et usagers pour une gestion publique  
de l'eau**

**Invitation spéciale à M. Santini**

**M. Santini, chiche, venez vous expliquer  
devant les usagers et les élus !**

**4 questions à M. Santini  
(voir au dos)**

Avec la participation de Philippe **KALTENBACH**, Maire de Clamart, Christian **MÉTAIRIE**, premier adjoint d'Arcueil, vice-président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre, Jacques **PERREUX**, vice-président du Conseil général du Val de Marne, Dominique **VOYNET**, maire de Montreuil, ...

**Contact : [eau-idf@orange.fr](mailto:eau-idf@orange.fr) et tél. 06 65 12 99 71 (après 20h)  
Informations : [www.eauxglacees.com](http://www.eauxglacees.com) et [www.acme.org](http://www.acme.org)**

# 4 question

à **M. Santini, président du  
Syndicat des Eaux d'Ile-de-France  
depuis 25 ans ...**

## **1** M. Santini, pourquoi tant de précipitation ?

Le contrat de délégation de service public qui lie le Syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF), que vous présidez depuis 25 ans M. Santini, arrive à échéance le 31 décembre ...2010. Dans ces conditions, pourquoi voulez vous choisir le futur mode gestion avant la fin de l'année 2008 ? Pourquoi ne pas consulter les conseils municipaux ? Pourquoi ne pas laisser le temps aux élus de s'informer et de débattre avec la population ? Pourquoi tant de précipitation ? Qu'avez -vous à cacher ?

## **2** M. Santini, pourquoi continuer la surfacturation ?

Selon *l'UFC Que choisir*, c'est - au minimum - entre 80 et 90 millions d'euros par an (sur un total de 300 millions) qui peuvent être économisés. Et mêmes les bureaux d'études mandatés par le SEDIF, reconnaissent 30 à 40 millions de trop versés à *Veolia*. Quelle action, allez-vous entreprendre pour récupérer les sommes indûment perçues depuis des années par *Veolia* ? Pourquoi voulez-vous reconduire un mode de gestion aussi opaque et si peu respectueux de l'intérêt des usagers ?

## **3** M. Santini, les audits 3 millions d'euros sont-ils objectifs ?

Le SEDIF a confié à un groupement de bureaux d'études, l'évaluation de différents modes de gestion. Le cabinet Cabannes en charge du volet juridique est dirigé par un ancien cadre de *Veolia*. Les bureaux d'études Pöyri et Finance Consult chargés des volets techniques et gestion, recommandent systématiquement la gestion déléguée au détriment de la gestion en régie. Et leur rémunération est exorbitante : 3 millions d'Euros !

## **4** M. Santini, pourquoi refuser d'alléger la facture d'eau ?

L'eau du SEDIF est l'une des plus chères de France, elle est trop chère ! Selon toutes les enquêtes et encore selon les bureaux d'études mandatés par le SEDIF, la gestion publique directe en régie serait moins chère qu'une délégation à une entreprise privée. Pourquoi refuser d'envisager la solution la plus économique ?

**M. Santini, chiche, venez vous expliquer  
devant les élus et les usagers !**